

Toulouse, le 15/01/2013
DCT/DA//Geipan

COMPTE RENDU D'ENQUÊTES

AERO AEROPYRENEES (001) 12.12.2012

ESPIRA DE L'AGLY (66) 12.12.2012

1 – CONTEXTE

Le 14 Décembre le GEIPAN reçoit un message de l'Aviation Civile (Témoin T2, DGAC Contrôle aérien de Perpignan) relatant une puissante lumière étrange, jaune orangé, observée dans le ciel par un pilote en approche de l'aérodrome de Perpignan (T1). Une photo est jointe au rapport d'observation aéronautique.

Le 17 Décembre un enquêteur privé bénévole est mandaté par le GEIPAN sur ce cas.

Le 18 Décembre, sur les conseils de « OVNI66 », un témoin au sol (T3) situé à Espira de l'Agly, envoie un mèl au GEIPAN pour signaler une observation similaire.

2- DESCRIPTION DU CAS

Le 12/12/2012 à 20h24, le pilote T1 de AEROPYRENEES, en approche de l'aérodrome de Perpignan, signale à T2, contrôleur aérien de la tour de contrôle de Perpignan, une puissante lumière étrange, jaune orangé. T2 peut aussi observer cette lumière.

A peu près au même moment, le témoin T3 roule en direction de son domicile. Arrivée à Espira-de-l'Agly, elle observe, par intermittence à cause des arbres et bâtiments le long de sa route, pendant 30 secondes, tout en roulant, une lumière fixe rouge-argentée dans le ciel à une hauteur d'environ 30°/40°. La lumière d'une forte magnitude semble suspendue en l'air.

3- DEROULEMENT DE L'ENQUÊTE

Chronologie des conditions d'intervention de l'enquêteur :

- le 12/12/2012, un contrôleur aérien de l'aéroport de Perpignan (T2) rapporte le cas AERO Rivesaltes directement sur ovni66.com
- le 13/12/2012, un appel à témoin est diffusé pour recueillir d'autres témoignages
- le 13/12/2012, suite à l'appel à témoins, T3 d'Espira-de-l'Agly contacte ovni66 qui conseille de remplir un questionnaire GEIPAN et de le transmettre
- le 16/12/2012, fin de l'appel à témoins (article du 16/12/2012)
- le 18/12/2012, le GEIPAN reçoit le 3 témoignages et mandate l'enquêteur un complément d'enquête pour T3
- le 19/12/2012, l'enquêteur contacte le Commandant du CPIS
- le 19/12/2012 reconstitution des angles d'observation du témoin T3 ESPIRA
- le 11/01/2013 nouvelle vérification du premier angle (T3-1) qui semble contradictoire

But de l'enquête :

- vérifier le trajet du témoin T3 ESPIRA (roulant) et les directions de l'observation.
- correspondance avec les témoins AERO 12-12-2012 (1 pilote et 1 contrôleur aérien dont les témoignages concordent dans la même direction).
- trouver l'origine possible du phénomène.

1 – Témoignage T3 : Espira de l'Agly (66)

20h20 environ : le témoin sortait du travail et roulait en direction de son domicile. Comme son rapport au GEIPAN l'indique, arrivée à Espira-de-l'Agly, elle a observé **par intermittence** (*à cause des arbres et bâtiments le long de sa route*) pendant 30 secondes, tout en roulant, une lumière fixe rouge-argentée dans le ciel à une hauteur d'environ 30°/40°. La lumière d'une forte magnitude semblait suspendue en l'air. Son rapport est précis mais il demandait une reconstitution (renouvelée deux fois). **L'un des 3 angles est en contradiction avec les deux autres.** En effet, deux angles convergent à peu près vers la même direction (NNE) malgré son déplacement mais l'estimation du 3e angle se situe au NNO (300/310°). Nous verrons plus loin qu'il s'agit certainement d'un second phénomène explicable. Deux angles d'observation sur 3 confirment toutefois les observations du pilote et du contrôleur aérien.

2 – Comparaisons des angles entre les 3 témoins

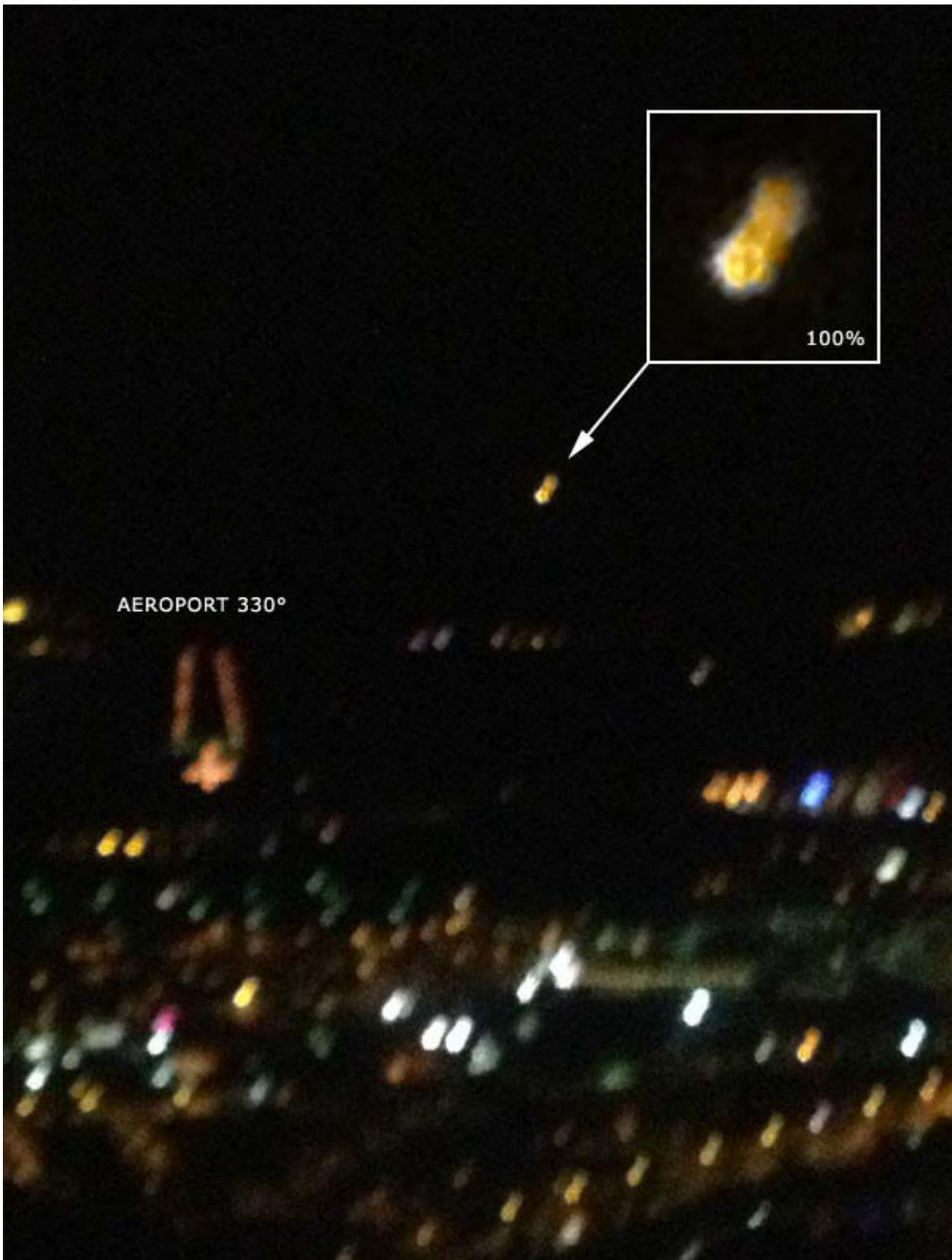
Le pilote (T1) en approche de l'aéroport de Perpignan-Rivesaltes a photographié la lumière observée à 20h16.

Sur la photo on distingue parfaitement la piste de l'aéroport et la lumière non identifiée. Son témoignage est précis, on connaît son altitude, sa position et l'angle d'observation confirmé par la photo.

Le contrôleur aérien (T2) corrobore parfaitement le témoignage du pilote (hauteur du phénomène, direction).

Le témoin ESPIRA (T3) a observé le même phénomène, dans la même direction tout en roulant. Son témoignage est précis. Deux des 3 angles relevés (T3-2 et T3-3) convergent vers le NE (**camp militaire JOFFRE de Rivesaltes**). L'angle T3-1 semble contradictoire (NNO) mais il pointe vers le **complexe de tirs d'Opoul**.

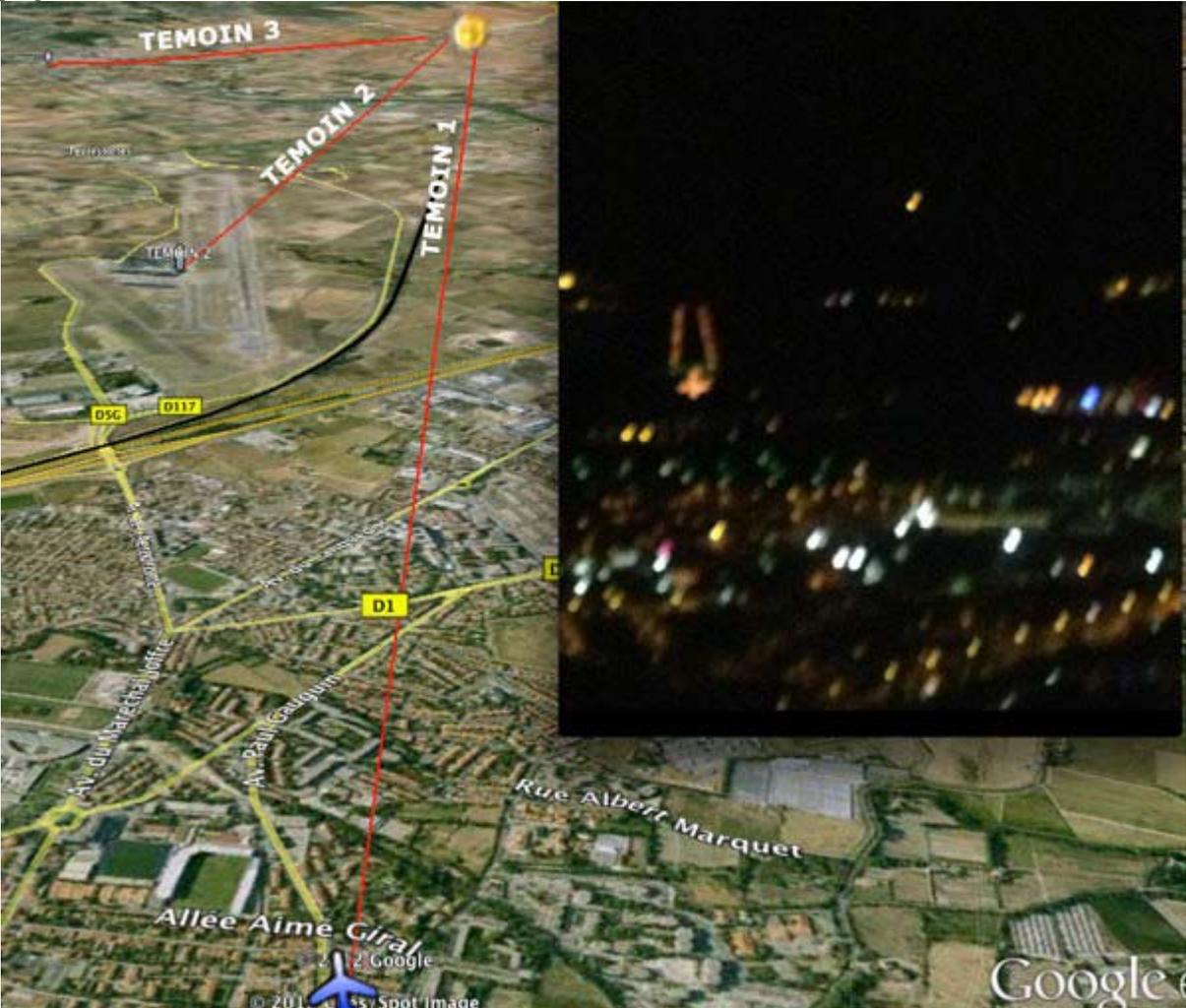
Photo prise par le pilote T1 à 20h16 (horodateur de l'Iphone) en approche de l'aéroport de Perpignan-Rivesaltes.

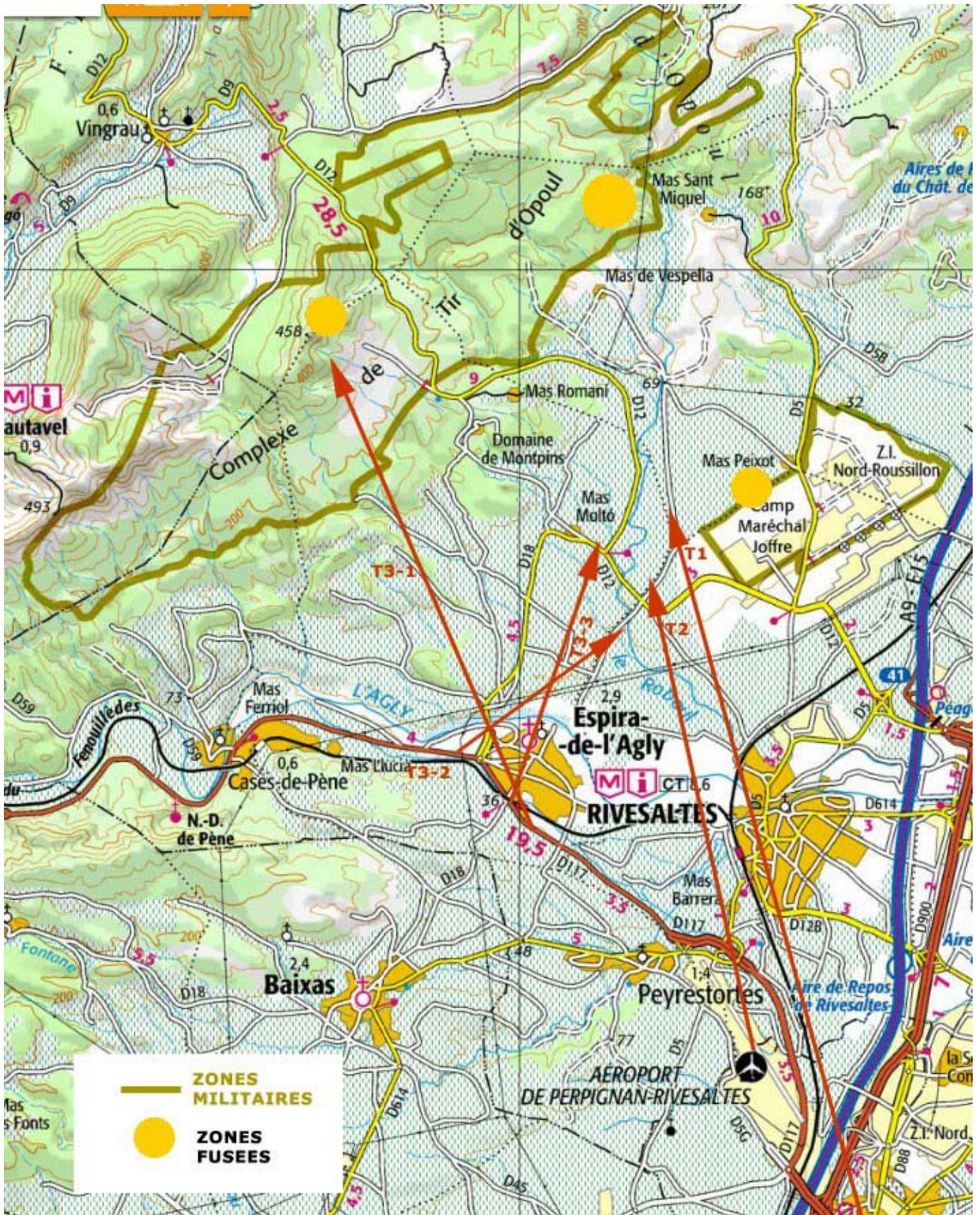


Dans l'encadré, la lumière telle qu'elle apparaît sur la photo à 100%. On remarquera que l'ensemble des lumières (ville + phénomène) ont en commun une déformation due un léger « bougé ».
L'aéroport est orienté 330° N. Le plafond nuageux est à 600 m, l'avion à moins de 457 m d'altitude (1500 pieds en descente).

Dans les illustrations ci-dessous, nous allons comparer les angles d'observation en tenant compte de la photo prise par le pilote, les angles T3-2 et T3-3 du témoin ESPIRA et celui du contrôleur aérien. L'ensemble permet d'évaluer la position de la zone au sol à la verticale de la lumière observée par les 3 témoins.

La zone située à la verticale du phénomène correspond au COMPLEXE DE TIR D'OPOUL, une zone militaire qui s'étend sur un très large périmètre entre OPOUL et ESPIRA DE L'AGLY. (voir cartes pages suivantes)





Source de la carte : GEOPORTAIL. Les flèches rouges indiquent les angles d'observation des différents témoins. T3 ESPIRA a certainement observé 2 lumières distinctes (T3-1 différent de T3-2 et T3-3). Les ronds oranges illustrent les positions possibles des fusées éclairantes.

4- HYPOTHESE ENVISAGEE

Du fait de la position du phénomène, la zone militaire d'Opoul a été supposée être son origine.

Le 19 décembre 2012, l'enquêteur a contacté le Commandant du CPIS (Centre parachutiste d'instruction spécialisé) de Perpignan. Il a confirmé que les **12 et 13 décembre 2012**, une unité spécialisée s'est entraînée aux **tirs de fusées éclairantes équipées de parachute entre 20h et 21h**.

Les tirs de fusées éclairantes ont pu être effectués en n'importe quel endroit depuis la zone de complexe de tirs d'Opoul et/ou le camp JOFFRE de Rivesaltes (2 zones militaires).

Ces fusées peuvent monter jusqu'à 200/400 m. Pendant deux soirs à ces heures, les militaires ont effectué de nombreux exercices de tirs de fusées éclairantes.

Le jour et l'heure ainsi que le phénomène observé correspondent parfaitement avec ces exercices.

Les témoins ont donc observé un ou plusieurs tirs de fusées éclairantes qui ont la particularité de monter très haut dans le ciel puis de s'allumer et d'éclairer plusieurs hectares au sol. Quand la fusée est tirée, on ne la voit pas partir. Arrivée à une certaine altitude (200 à 400 m) un parachute s'ouvre et une lumière intense s'allume pour éclairer le sol. La couleur émise peut être perçue dans des tons variants du rouge-orangé vers le jaune argenté au blanc, selon la nature de la fusée. La lumière intense émise peut paraître statique pendant plusieurs dizaines de secondes grâce au parachute.

Comme cette hypothèse explique parfaitement les observations, c'est la seule qui a été analysée.

5- CONCLUSION

Ces cas d'observations d'un phénomène parfaitement identifié comme fusée éclairante d'origine militaire, sont classés « A ».

ANNEXES

Liens concernant les fusées éclairantes (sans garantie qu'elles soient de même type)

Tir de fusée éclairante pendant le CIECM - Portée : 300m - temps d'éclairage : environ 22 secondes

http://www.dailymotion.com/video/x5aowf_tir-fusee-eclairante_webcam#.UPK40aXtFx8

Produits de défense et Systèmes tactiques - Canada

<http://www.gd-otscanada.com/html/fr/products/detail.php?id=93&thisSection=78>

Czech military white illuminating parachute flare.

<http://www.youtube.com/watch?v=oOmicMxeH8g>

Cj M203 Night Fire Range

<http://youtu.be/tepje8Vxx8Y>

BEST WARRIOR 2011 Night Fire Qualification

<http://www.youtube.com/watch?v=ytdJFiT8VwM>